Image not found or type unknown

demande de titre de sejour malade

Par **kamel2010**, le **28/02/2019** à **19:42**

je suis un algérien , je suis en France depuis plus 10 ans , et je suis en situation régulière entre titre de séjour et récépissé plus de 06 ans et j'ai fait une formation de gestionnaire de payé et ma sante à dégrader , et je suis en reconversion professionnel , j'ai demandé un titre de séjour de malade , j'ai eu un refus et obligation de quitter le territoire aidez-moi comment je devez faire

cordialement

Par **youris**, le **28/02/2019** à **20:40**

bonjour,

vous pouvez contester cette décision d'abord par des recours administratifs:

- par un recours gracieux devant le préfet.

- par un recours hiérarchique devant le ministre de l'intérieur.

puis si nécessaire:

- par un recours contentieux devan tle tribunal administratif.

je vous conseille de consulter un avocat spécialisé ou une association d'aide aux étrangers.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés